

DOMAINE DE LA CROIX DE L'ANGE

Exploitation à responsabilité limitée
Au capital de 210 660 €
147 Chemin de Trede 69480 MORANCE
514 510 809 VILLEFRANCHE-TARARE

Transformation

L'AGE du 29/07/2022 a constaté la transformation de l'EARL en SCEA sans la création d'un être moral nouveau. La durée, l'objet, le siège social et la gérance demeurant inchangés. L'augmentation du capital social à 234 070 €. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales, donné par les associés. Entrée de la SAS JCMV INVESTISSEMENTS en qualité d'associée non exploitante. Inscription modificative au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE.

GAEC DU SUCHET

Groupement agricole d'exploitation en commun
société civile au capital variable minimum de 1500 €
92 Impasse des Prairies 69870 POULE LES ECHARMEAUX
Agréé le 24/02/2015 sous le n°1143
RCS VILLEFRANCHE-TARARE 494 798 242

Transformation

L'AGE du 28/07/2022 a constaté la fin des fonctions de gérant de M. SAPIN Gilbert. La transformation du GAEC en EARL avec changement de dénomination sociale en EARL FERME DU SUCHET. La transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Le siège social est transféré au 98 Impasse des Prairies 69870 POULE LES ECHARMEAUX, objet exploitation et gestion de biens agricoles, durée 99ans, capital 120 000 €, gérance M. SAPIN Julien demeurant 92 Impasse des Prairies 69870 POULE LES ECHARMEAUX. Inscription modificative au RCS VILLEFRANCHE-TARARE.

AUGMENTATION DE CAPITAL

FAMILLE GERIN - Société par actions simplifiée - au capital de 5 000 € - Siège social 19 rue de Montmain, Verenay, 69420 AMPUIS - 913 342 721 RCS LYON - Par AGE du 01/09/2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital social désormais fixé à 544 360,00 € - Inscription modificative au RCS LYON.

MANOURY LUXURY

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 €
Siège social : 6 A chemin de l'Oremus
69 440 MORNANT
889 824 504 RCS LYON

Avis de dissolution

L'AGE du 30/06/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2022 et sa mise en liquidation. Monsieur Sébastien MANOURY demeurant au 6 A chemin de l'Oremus - 69440 MORNANT, est nommé liquidateur et détient les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif - Siège de liquidation : 6 A chemin de l'Oremus - 69 440 MORNANT. Inscription au RCS de LYON.

BARBER HAIR**Constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 08/09/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BARBER HAIR
Objet social : Salon de coiffure
Siège social : 53 Avenue Camille Rousset, 69500 BRON
Capital initial : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LYON
Président : ANNANI Omar, demeurant 48 Rue Du Marais, 69100 VILLEURBANNE FRANCE
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

HUTTOPIA LES CHATEAUX

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Rue du Chapoly
69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIERES
515 375 970 R.C.S. LYON

Par décision de l'associé unique en date du 01/06/2022, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de LYON

EARL ELEVAGE ALLABOUVETTE

Entreprise Agricole à responsabilité limitée au capital social de 200 000 euros
Siège social : 230 Chemin DE VELLERIEY, 69330 PUSIGNAN
499 129 377 RCS de Lyon

Commissaire aux comptes

Aux termes d'une décision en date du 21 juin 2022, l'associé unique a pris acte de la nomination d'un commissaire aux comptes :
-VISAS 4 COMMISSARIAT SARL, sise 56 boulevard Gustave Flaubert, 63100 Clermont Ferrand sous le numéro 339418535 (nomination titulaire), immatriculée au RCS de Clermont Ferrand.
Mention sera portée au RCS de Lyon.

PSYKOKWAK

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 10 Rue du Général PERSHING, 74000 ANNECY
820 721 363 RCS d'Annecy

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2022, l'associé unique et président a décidé, à compter du 1 octobre 2022, de transférer le siège social à 10 B QUAI DE LA BREVENNE, 69210 SAIN BEL.
Le changement d'adresse de l'associé unique et président, Jérémy PATUREL, a été constaté au 10 B Quai de la Brévenne 69210 SAIN-BEL.
Radiation du RCS d'Annecy et immatriculation au RCS de Lyon.
Président : Monsieur Jérémy PATUREL, demeurant 10 B Quai de la Brévenne, 69210 SAIN-BEL.

SC DECO

Société à responsabilité limitée au capital de 7 000 €
Siège social : 99 Montée des Roches
69290 POLLIONNAY
510 330 590 RCS LYON

Le 01/08/2022 l'associé unique a décidé le transfert du siège social à Le Biternat 69850 DUERNE à compter du 01/08/2022 - Inscription modificative au RCS de LYON.

Constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 octobre 2022 Dénomination : DU ROUX. Forme : Société civile immobilière. Objet : L'acquisition par voie d'achat, d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire. Durée de la société : 99 année (s). Capital social fixe : 15000 euros Cession de parts et agrément : Toutes cessions de parts est soumises à agrément. Siège social : 374 chemin du roux, 69460 Odenas. La société sera immatriculée au RCS de Villefranche Tarare. Gérant : Monsieur SYLVAIN METRAT, demeurant 374 CHEMIN DU ROUX, 69460 Odenas Gérant : Madame MARIE-NOELE METRAT, demeurant 374 CHEMIN DU ROUX, 69460 Odenas Gérant : Madame CYRIELLE METRAT, demeurant 332 RUE DU BEAUJOLAIS, 69460 Odenas

AZ SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros porté à 21 000 euros
Siège social : 62 - 64 Cours Albert Thomas
69008 LYON 8EME
903 258 598 RCS LYON

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20/09/22 et du certificat de dépôt établi le 20/09/22 par la banque CCM AUDINCOURT, 14 Allée du Chêne, 25400 AUDINCOURT, il résulte que :
- le capital social a été augmenté d'un montant de 20 000 euros par émission de 2 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 21 000 euros.
- l'objet social a été refondu aux activités de transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage, commissionnaire de transport, autres enseignements, commerce et location de voitures (sans chauffeur) et de véhicules automobiles légers, ingénierie industrielle, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, en conséquence l'article 3 des statuts a été modifié.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt et un mille euros (21000 euros).
Pour avis, le président.

ALTAYIB'S FOOD LTD

Rectificatif à l'annonce parue dans l'IAR n°2420 du 20/10/2022

Lire : Mr. MUSTAFA MOHAMED Adil né le 11/10/1979 demeurant 37, Rue JULIEN 69003 LYON est nommé Président pour une durée illimitée.

LES MARMOTTES**Constitution**

Suite à un acte SSP en date du 15/10/22, la société suivante a été constituée :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LES MARMOTTES
Siège : 305 rue Gabriel Voisin, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Durée : 99 ans
Capital : 1 200 euros
Objet : Activité para hôtelière
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : FIMAB, sis 305, avenue Théodore BRAUN Le Guillaume TELL, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Directeur général : HOM'OFFICE sis 967 allée des bois 69760 LIMONEST
Immatriculation au RCS de Villefranche sur Saône.

BIO CENTRE

SARL au capital social de 7 622, 45 Euros
Siège social : 10, rue Chavanne
69001 LYON
350 328 951 R.C.S. LYON

Changement de dénomination - transfert de siège - modification objet

Le 6 octobre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
* de prendre pour nouvelle raison sociale : OREXIS BIO
* de transférer son siège social au: 33, rue Hugues GUERIN - 69008 LYON
* de modifier son objet social comme suit : La vente de produits diététiques, biologiques, de compléments alimentaires, de cosmétiques par tous moyens : e-commerce, vente directe, dépôt-vente, vente sur marché et foires. Les activités de conseils et d'animation sur tous sujets liés à la diététique, à l'alimentation, à la préservation de la santé et de l'environnement.
Pour avis.

C.G.P.L. EXPERTISE COMPTABLE

SOCIETE EN LIQUIDATION
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : LYON (Rhône)
15 avenue du Château
RCS : LYON 507 748 382

Clôture de liquidation

L'A.G.E. du 15 septembre 2022 de la société a décidé la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation
Dépôt légal et RCS : LYON
LE LIQUIDATEUR

LYON IMMOBILIER

LI - LYON IMMO
SARL au capital de 39 000 €
Siège social : 2, rue Pierre Audry
69009 LYON
320 316 318 RCS LYON

Modification

Aux termes de l'AGE du 31/12/2021, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 31/12/2021 :
conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014 et plus particulièrement à l'avis du CCRC n° 2015-30, l'activité "syndic de copropriété" a été supprimée.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de LYON.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie COLLY, notaire associé à BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (Rhône), 8 Place de l'Eglise, le 24 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Jérémy Jean-Louis DESIGAUD, gérant de société, et Madame Julie Aurore LAURENT, gérante de société, demeurant ensemble à LANCIE (69220)186, rue de la Serve.
Monsieur est né à GLEIZE (69400), le 15 février 1984, Madame est née à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69400), le 20 septembre 1985.
Mariés à la mairie de FAREINS (01480), le 10 septembre 2005 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

**SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES****Appel à candidatures**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 69 11 0030 51 : superficie totale : 1 ha 89 a 39 ca. Agri. Bio. : . Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MEYZIEU (1 ha 67 a 01 ca) - 'Chassignolle': CZ- 50[24]- 55[24] - 'La chapelle': ZC- 24.
Zonage : VAULX-EN-VELIN : A MEYZIEU : A
Libre
AS 69 22 5098 01 : superficie totale : 16 a 30 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LIMONEST (16 a 30 ca) - 'Clos st andre': I- 138 - 'La croisee': I- 134.
Zonage : LIMONEST : N
Libre
AS 69 22 5101 01 : superficie totale : 14 a 20 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MIONS (14 a 20 ca) - 'Marmillon la garenne': ZC- 14(J)- 14(K).
Zonage : MIONS : A
Libre
AS 69 22 5105 01 : superficie totale : 3 ha 97 a 42 ca dont 22 a 64 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcellaire : MARCY-L'ETOILE (3 ha 97 a 42 ca) - 'Combe au vers': AN- 15[176]- 52[6]- 53[6](*)[F1]- 53[6](*)[F2].
Zonage : MARCY-L'ETOILE : A et N
Loué par bail rural sur toute la surface
AS 69 22 5106 01 : superficie totale : 1 ha 24 a 29 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : DARDILLY (1 ha 24 a 29 ca) - ' : BI- 97[F1]- 97[F2].
Zonage : DARDILLY : A
Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 10/11/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à directionmetro@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 23, rue Jean Baldassini - 69364 LYON Cedex 07 - Tél : 04.72.72.49.31 Mail : directionmetro@safer-aura.fr.

HUTTOPIA SAINT MARTIN

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Quartier du Moulin
07700 SAINT MARTIN D'ARDECHE
500 749 213 R.C.S. AUBENAS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Il a également été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : rue du Chapoly 69290 Saint Genis les Ollières.

La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 1 000 actions.

Sous son ancienne forme, la société était gérée par M. Philippe BOSSANNE.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par :

Président : HUTTOPIA, société anonyme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 424 562 890 et dont le siège social est sis Rue du Chapoly (69290) Saint-Genis-les-Ollières,

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, et chaque action donne droit à une voix au moins.

Transmission des actions - Agrément : A l'exception des cessions d'actions entre associés, les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Radiation au RCS d'AUBENAS et ré-immatriculation au RCS de LYON.

JM FONCIER CONSEIL**Constitution**

Suivant acte SSP du 6 octobre 2022 constitution de la SASU :
JM FONCIER CONSEIL
Capital social : 2 000 euros.
Siège social : 86, route de Saint-Priest -69960 CORBAS

Objet : Apporteur d'affaires, recherche foncière, entretien de la relation avec les propriétaires, les notaires, les services urbanisme, les maries, les élus, la maîtrise d'ouvrage, les promoteurs, et les bailleurs sociaux, valorisation foncière, promotion immobilière, agent immobilier, agent d'affaires, marchand de biens, lotisseur, rénovation et reconstruction immobilières, commercialisation de programmes immobiliers neufs ou anciens, de maisons individuelles à construire ou achevées, gestion de sociétés immobilières ou autres, ingénierie financière, toutes fournitures de services et d'études liées à ces activités.
Président : M Jordan MOUNTASSIR demeurant 74, route de Saint- Priest -69960 CORBAS

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Toute cession d'actions à titre gratuit ou onéreux, à des tiers ou entre actionnaires, doit préalablement être agréée.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LYON.

HCR

Société unipersonnelle à r esponsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : rue du Chapoly
69290 Saint Genis les Ollières
813 514 627 R.C.S. LYON

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 euros, divisé en 1000 actions.

Sous son ancienne forme, la société était gérée par M. Gaetan VIAL.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par :

Président : Monsieur Gaetan VIAL, né le 19 août 1987 à Lyon et résident 3 Chemin des pierres plantées 69260 Charbonnières-les-bains

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, et chaque action donne droit à une voix au moins.

Transmission des actions - Agrément : A l'exception des cessions d'actions entre associés, les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de LYON.

SAS BERNARD FLORY

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 Bis chemin du Moulin d'Arche,
69450 ST CYR AU MONT D'OR
Siège de liquidation :
12 Bis Chemin du Moulin d'Arche
69450 ST CYR AU MONT D'OR
442 716 999 RCS LYON

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bernard FLORY, demeurant ST CYR AU MONT D'OR 69450 12 Bis chemin du Moulin d'Arche, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Bis Chemin du Moulin d'Arche 69450 ST CYR AU MONT D'OR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LYON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Annonces légales



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AP 69 19 0108 01 : superficie totale : 1 ha 99 a 36 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : TALUYERS (1 ha 99 a 36 ca) B- 1412[187][F1]- 1412[187][F2]- 1412[187][F3].
Zonage : TALUYERS : A - Libre

AS 69 19 0176 01 : superficie totale : 2 ha 77 a 96 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : COISE (2 ha 77 a 96 ca) WI- 22- 74[216]- 75[217]- 76[218]- 77[655]- 78[219](A)- 78[219](B).
Zonage : COISE : A - Libre

AA 69 20 0111 01 : superficie totale : 3 ha 61 a 08 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : CERCIE (3 ha 61 a 08 ca) A- 195 A- 257- 258- 259- 261(P)[P1]- 261(P)[P2]- 261[261](P)[P3]- 262 A- 266[P2]- 266[266][P1] A- 267- 268 (P)[P1]- 268[268](P)[P2]- 269(P)- 271 A- 470[270]- 471[270].
Zonage : CERCIE : A et Ah - Libre

AA 69 21 0055 01 : superficie totale : 46 a 19 ca dont 46 a 19 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE (46 a 19 ca) AB- 669[358] AB- 843[310].
Zonage : SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE : A - Libre

AS 69 22 0045 01 : superficie totale : 10 ha 72 a 25 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcelle : AVEIZE (9 ha 50 a 50 ca) D- 25- 29(J)- 29(K)- 33- 34- 37(J)- 37(K)- 37(L)- 37[M]- 37[N]- 37[O]- 37[P]- 37[Q]- 37[R]- 37[S]- 37[T]- 37[U]- 37[V]- 37[W]- 37[X]- 37[Y]- 37[Z]- 37[AA]- 37[AB]- 37[AC]- 37[AD]- 37[AE]- 37[AF]- 37[AG]- 37[AH]- 37[AI]- 37[AJ]- 37[AK]- 37[AL]- 37[AM]- 37[AN]- 37[AO]- 37[AP]- 37[AQ]- 37[AR]- 37[AS]- 37[AT]- 37[AU]- 37[AV]- 37[AW]- 37[AX]- 37[AY]- 37[AZ]- 37[BA]- 37[BB]- 37[BC]- 37[BD]- 37[BE]- 37[BF]- 37[BG]- 37[BH]- 37[BI]- 37[BJ]- 37[BK]- 37[BL]- 37[BM]- 37[BN]- 37[BO]- 37[BQ]- 37[BR]- 37[BS]- 37[BT]- 37[BV]- 37[BW]- 37[BX]- 37[BY]- 37[BZ]- 37[CA]- 37[CB]- 37[CC]- 37[CD]- 37[CE]- 37[CF]- 37[CG]- 37[CH]- 37[CI]- 37[CJ]- 37[CK]- 37[CL]- 37[CM]- 37[CN]- 37[CO]- 37[CP]- 37[CQ]- 37[CR]- 37[CS]- 37[CT]- 37[CV]- 37[CW]- 37[CX]- 37[CY]- 37[CZ]- 37[DA]- 37[DB]- 37[DC]- 37[DD]- 37[DE]- 37[DF]- 37[DG]- 37[DH]- 37[DI]- 37[DJ]- 37[DK]- 37[DL]- 37[DM]- 37[DN]- 37[DO]- 37[DP]- 37[EQ]- 37[ER]- 37[ES]- 37[ET]- 37[EU]- 37[EV]- 37[EW]- 37[EX]- 37[EY]- 37[EZ]- 37[FA]- 37[FB]- 37[FC]- 37[FD]- 37[FE]- 37[FF]- 37[FG]- 37[FH]- 37[FI]- 37[FJ]- 37[FK]- 37[FL]- 37[FM]- 37[FN]- 37[FO]- 37[FQ]- 37[FR]- 37[FS]- 37[FT]- 37[FV]- 37[FW]- 37[FX]- 37[FY]- 37[FZ]- 37[GA]- 37[GB]- 37[GC]- 37[GD]- 37[GE]- 37[GF]- 37[GG]- 37[GH]- 37[GI]- 37[GJ]- 37[GK]- 37[GL]- 37[GM]- 37[GN]- 37[GO]- 37[GQ]- 37[GR]- 37[GS]- 37[GT]- 37[GV]- 37[GW]- 37[GX]- 37[GZ]- 37[HA]- 37[HB]- 37[HC]- 37[HD]- 37[HE]- 37[HF]- 37[HG]- 37[HH]- 37[HI]- 37[HJ]- 37[HK]- 37[HL]- 37[HM]- 37[HN]- 37[HO]- 37[HQ]- 37[HR]- 37[HS]- 37[HT]- 37[HV]- 37[HW]- 37[HX]- 37[HY]- 37[HZ]- 37[IA]- 37[IB]- 37[IC]- 37[ID]- 37[IE]- 37[IF]- 37[IG]- 37[IH]- 37[II]- 37[IJ]- 37[IK]- 37[IL]- 37[IM]- 37[IN]- 37[IO]- 37[IQ]- 37[IR]- 37[IS]- 37[IT]- 37[IV]- 37[IW]- 37[IX]- 37[IY]- 37[IZ]- 37[JA]- 37[JB]- 37[JC]- 37[JD]- 37[JE]- 37[JF]- 37[JG]- 37[JH]- 37[JI]- 37[JJ]- 37[JK]- 37[VL]- 37[VM]- 37[VO]- 37[VQ]- 37[VR]- 37[VS]- 37[VT]- 37[VU]- 37[VV]- 37[VW]- 37[VX]- 37[VY]- 37[VZ]- 37[WA]- 37[WB]- 37[WC]- 37[WD]- 37[WE]- 37[WF]- 37[WG]- 37[WH]- 37[WI]- 37[WJ]- 37[WK]- 37[WL]- 37[WM]- 37[WN]- 37[WO]- 37[WQ]- 37[WR]- 37[WS]- 37[WT]- 37[WV]- 37[WW]- 37[WX]- 37[WY]- 37[WZ]- 37[XA]- 37[XB]- 37[XC]- 37[XD]- 37[XE]- 37[XF]- 37[XG]- 37[XH]- 37[XI]- 37[XJ]- 37[XK]- 37[XL]- 37[XM]- 37[XN]- 37[XO]- 37[XQ]- 37[XR]- 37[XS]- 37[XT]- 37[XV]- 37[XW]- 37[XZ]- 37[YA]- 37[YB]- 37[YC]- 37[YD]- 37[YE]- 37[YF]- 37[YG]- 37[YH]- 37[YI]- 37[YJ]- 37[YK]- 37[YL]- 37[YM]- 37[YN]- 37[YO]- 37[YQ]- 37[YR]- 37[YS]- 37[YT]- 37[YV]- 37[YW]- 37[YZ]- 37[ZA]- 37[ZB]- 37[ZC]- 37[ZD]- 37[ZE]- 37[ZF]- 37[ZG]- 37[ZH]- 37[ZI]- 37[ZJ]- 37[ZK]- 37[ZL]- 37[ZM]- 37[ZN]- 37[ZO]- 37[ZQ]- 37[ZR]- 37[ZS]- 37[ZT]- 37[ZV]- 37[ZW]- 37[ZZ]- 37[AA]- 37[AB]- 37[AC]- 37[AD]- 37[AE]- 37[AF]- 37[AG]- 37[AH]- 37[AI]- 37[AJ]- 37[AK]- 37[AL]- 37[AM]- 37[AN]- 37[AO]- 37[AP]- 37[AQ]- 37[AR]- 37[AS]- 37[AT]- 37[AU]- 37[AV]- 37[AW]- 37[AX]- 37[AY]- 37[AZ]- 37[BA]- 37[BB]- 37[BC]- 37[BD]- 37[BE]- 37[BF]- 37[BG]- 37[BH]- 37[BI]- 37[BJ]- 37[BK]- 37[BL]- 37[BM]- 37[BN]- 37[BO]- 37[BQ]- 37[BR]- 37[BS]- 37[BT]- 37[BV]- 37[BW]- 37[BX]- 37[BY]- 37[BZ]- 37[CA]- 37[CB]- 37[CC]- 37[CD]- 37[CE]- 37[CF]- 37[CG]- 37[CH]- 37[CI]- 37[CJ]- 37[CK]- 37[CL]- 37[CM]- 37[CN]- 37[CO]- 37[CP]- 37[CQ]- 37[CR]- 37[CS]- 37[CT]- 37[CV]- 37[CW]- 37[CX]- 37[CY]- 37[CZ]- 37[DA]- 37[DB]- 37[DC]- 37[DD]- 37[DE]- 37[DF]- 37[DG]- 37[DH]- 37[DI]- 37[DJ]- 37[DK]- 37[DL]- 37[DM]- 37[DN]- 37[DO]- 37[DP]- 37[EQ]- 37[ER]- 37[ES]- 37[ET]- 37[EU]- 37[EV]- 37[EW]- 37[EX]- 37[EY]- 37[EZ]- 37[FA]- 37[FB]- 37[FC]- 37[FD]- 37[FE]- 37[FF]- 37[FG]- 37[FH]- 37[FI]- 37[FJ]- 37[FK]- 37[FL]- 37[FM]- 37[FN]- 37[FO]- 37[FQ]- 37[FR]- 37[FS]- 37[FT]- 37[FV]- 37[FW]- 37[FX]- 37[FY]- 37[FZ]- 37[GA]- 37[GB]- 37[GC]- 37[GD]- 37[GE]- 37[GF]- 37[GG]- 37[GH]- 37[GI]- 37[GJ]- 37[GK]- 37[GL]- 37[GM]- 37[GN]- 37[GO]- 37[GQ]- 37[GR]- 37[GS]- 37[GT]- 37[GV]- 37[GW]- 37[GX]- 37[GZ]- 37[HA]- 37[HB]- 37[HC]- 37[HD]- 37[HE]- 37[HF]- 37[HG]- 37[HH]- 37[HI]- 37[HJ]- 37[HK]- 37[HL]- 37[HM]- 37[HN]- 37[HO]- 37[HQ]- 37[HR]- 37[HS]- 37[HT]- 37[HV]- 37[HW]- 37[HX]- 37[HY]- 37[HZ]- 37[IA]- 37[IB]- 37[IC]- 37[ID]- 37[IE]- 37[IF]- 37[IG]- 37[IH]- 37[II]- 37[IJ]- 37[IK]- 37[IL]- 37[IM]- 37[IN]- 37[IO]- 37[IQ]- 37[IR]- 37[IS]- 37[IT]- 37[IV]- 37[IW]- 37[IX]- 37[IY]- 37[IZ]- 37[JA]- 37[JB]- 37[JC]- 37[JD]- 37[JE]- 37[JF]- 37[JG]- 37[JH]- 37[JI]- 37[JJ]- 37[JK]- 37[VL]- 37[VM]- 37[VO]- 37[VQ]- 37[VR]- 37[VS]- 37[VT]- 37[VU]- 37[VV]- 37[VW]- 37[VX]- 37[VY]- 37[VZ]- 37[WA]- 37[WB]- 37[WC]- 37[WD]- 37[WE]- 37[WF]- 37[WG]- 37[WH]- 37[WI]- 37[WJ]- 37[WK]- 37[WL]- 37[WM]- 37[WN]- 37[WO]- 37[WQ]- 37[WR]- 37[WS]- 37[WT]- 37[WV]- 37[WW]- 37[WX]- 37[WY]- 37[WZ]- 37[XA]- 37[XB]- 37[XC]- 37[XD]- 37[XE]- 37[XF]- 37[XG]- 37[XH]- 37[XI]- 37[XJ]- 37[XK]- 37[XL]- 37[XM]- 37[XN]- 37[XO]- 37[XQ]- 37[XR]- 37[XS]- 37[XT]- 37[XV]- 37[XW]- 37[XZ]- 37[YA]- 37[YB]- 37[YC]- 37[YD]- 37[YE]- 37[YF]- 37[YG]- 37[YH]- 37[YI]- 37[YJ]- 37[YK]- 37[YL]- 37[YM]- 37[YN]- 37[YO]- 37[YQ]- 37[YR]- 37[YS]- 37[YT]- 37[YV]- 37[YW]- 37[YZ]- 37[ZA]- 37[ZB]- 37[ZC]- 37[ZD]- 37[ZE]- 37[ZF]- 37[ZG]- 37[ZH]- 37[ZI]- 37[ZJ]- 37[ZK]- 37[ZL]- 37[ZM]- 37[ZN]- 37[ZO]- 37[ZQ]- 37[ZR]- 37[ZS]- 37[ZT]- 37[ZV]- 37[ZW]- 37[ZZ]- 37[AA]- 37[AB]- 37[AC]- 37[AD]- 37[AE]- 37[AF]- 37[AG]- 37[AH]- 37[AI]- 37[AJ]- 37[AK]- 37[AL]- 37[AM]- 37[AN]- 37[AO]- 37[AP]- 37[AQ]- 37[AR]- 37[AS]- 37[AT]- 37[AU]- 37[AV]- 37[AW]- 37[AX]- 37[AY]- 37[AZ]- 37[BA]- 37[BB]- 37[BC]- 37[BD]- 37[BE]- 37[BF]- 37[BG]- 37[BH]- 37[BI]- 37[BJ]- 37[BK]- 37[BL]- 37[BM]- 37[BN]- 37[BO]- 37[BQ]- 37[BR]- 37[BS]- 37[BT]- 37[BV]- 37[BW]- 37[BX]- 37[BY]- 37[BZ]- 37[CA]- 37[CB]- 37[CC]- 37[CD]- 37[CE]- 37[CF]- 37[CG]- 37[CH]- 37[CI]- 37[CJ]- 37[CK]- 37[CL]- 37[CM]- 37[CN]- 37[CO]- 37[CP]- 37[CQ]- 37[CR]- 37[CS]- 37[CT]- 37[CV]- 37[CW]- 37[CX]- 37[CY]- 37[CZ]- 37[DA]- 37[DB]- 37[DC]- 37[DD]- 37[DE]- 37[DF]- 37[DG]- 37[DH]- 37[DI]- 37[DJ]- 37[DK]- 37[DL]- 37[DM]- 37[DN]- 37[DO]- 37[DP]- 37[EQ]- 37[ER]- 37[ES]- 37[ET]- 37[EU]- 37[EV]- 37[EW]- 37[EX]- 37[EY]- 37[EZ]- 37[FA]- 37[FB]- 37[FC]- 37[FD]- 37[FE]- 37[FF]- 37[FG]- 37[FH]- 37[FI]- 37[FJ]- 37[FK]- 37[FL]- 37[FM]- 37[FN]- 37[FO]- 37[FQ]- 37[FR]- 37[FS]- 37[FT]- 37[FV]- 37[FW]- 37[FX]- 37[FY]- 37[FZ]- 37[GA]- 37[GB]- 37[GC]- 37[GD]- 37[GE]- 37[GF]- 37[GG]- 37[GH]- 37[GI]- 37[GJ]- 37[GK]- 37[GL]- 37[GM]- 37[GN]- 37[GO]- 37[GQ]- 37[GR]- 37[GS]- 37[GT]- 37[GV]- 37[GW]- 37[GX]- 37[GZ]- 37[HA]- 37[HB]- 37[HC]- 37[HD]- 37[HE]- 37[HF]- 37[HG]- 37[HH]- 37[HI]- 37[HJ]- 37[HK]- 37[HL]- 37[HM]- 37[HN]- 37[HO]- 37[HQ]- 37[HR]- 37[HS]- 37[HT]- 37[HV]- 37[HW]- 37[HX]- 37[HY]- 37[HZ]- 37[IA]- 37[IB]- 37[IC]- 37[ID]- 37[IE]- 37[IF]- 37[IG]- 37[IH]- 37[II]- 37[IJ]- 37[IK]- 37[IL]- 37[IM]- 37[IN]- 37[IO]- 37[IQ]- 37[IR]- 37[IS]- 37[IT]- 37[IV]- 37[IW]- 37[IX]- 37[IY]- 37[IZ]- 37[JA]- 37[JB]- 37[JC]- 37[JD]- 37[JE]- 37[JF]- 37[JG]- 37[JH]- 37[JI]- 37[JJ]- 37[JK]- 37[VL]- 37[VM]- 37[VO]- 37[VQ]- 37[VR]- 37[VS]- 37[VT]- 37[VU]- 37[VV]- 37[VW]- 37[VX]- 37[VY]- 37[VZ]- 37[WA]- 37[WB]- 37[WC]- 37[WD]- 37[WE]- 37[WF]- 37[WG]- 37[WH]- 37[WI]- 37[WJ]- 37[WK]- 37[WL]- 37[WM]- 37[WN]- 37[WO]- 37[WQ]- 37[WR]- 37[WS]- 37[WT]- 37[WV]- 37[WW]- 37[WX]- 37[WY]- 37[WZ]- 37[XA]- 37[XB]- 37[XC]- 37[XD]- 37[XE]- 37[XF]- 37[XG]- 37[XH]- 37[XI]- 37[XJ]- 37[XK]- 37[XL]- 37[XM]- 37[XN]- 37[XO]- 37[XQ]- 37[XR]- 37[XS]- 37[XT]- 37[XV]- 37[XW]- 37[XZ]- 37[YA]- 37[YB]- 37[YC]- 37[YD]- 37[YE]- 37[YF]- 37[YG]- 37[YH]- 37[YI]- 37[YJ]- 37[YK]- 37[YL]- 37[YM]- 37[YN]- 37[YO]- 37[YQ]- 37[YR]- 37[YS]- 37[YT]- 37[YV]- 37[YW]- 37[YZ]- 37[ZA]- 37[ZB]- 37[ZC]- 37[ZD]- 37[ZE]- 37[ZF]- 37[ZG]- 37[ZH]- 37[ZI]- 37[ZJ]- 37[ZK]- 37[ZL]- 37[ZM]- 37[ZN]- 37[ZO]- 37[ZQ]- 37[ZR]- 37[ZS]- 37[ZT]- 37[ZV]- 37[ZW]- 37[ZZ]

AS 69 22 0087 01 : superficie totale : 4 ha 50 a 04 ca dont 7 a 90 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : MARCHAMPT (87 a 90 ca) AD- 377- 378- 379(J)- 379(K). LE PERREON (3 ha 62 a 14 ca) AD- 222 AK- 31(J)- 31(K)- 32- 33- 34- 42- 43- 52- 53.
Zonage : MARCHAMPT : ZAP LE PERREON : CN - Libre

AS 69 22 0057 01 : superficie totale : 2 ha 89 a 34 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : VILLE-SUR-JARNIOUX (2 ha 89 a 34 ca) A- 533- 537- 539- 540.
Zonage : VILLE-SUR-JARNIOUX : A - Libre

AA 69 22 0094 01 : superficie totale : 4 ha 93 a 23 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : CHENAS (4 ha 93 a 23 ca) C- 279- 282- 283- 323 C- 349 C- 419 C- 430 C- 431 C- 506 C- 523- 543- 544 C- 605[282](A)- 605[282](B) C- 781[347]- 782[347] C- 835[800] C- 1084(Z).
Zonage : CHENAS : A - Loué par bail rural sur une partie de la surface

AS 69 22 0089 01 : superficie totale : 46 a 70 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : TALUYERS (46 a 70 ca) A- 444- 445.
Zonage : TALUYERS : A - Libre

AA 69 22 0108 01 : superficie totale : 1 ha 21 a 39 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelle : LENTILLY (1 ha 21 a 39 ca) AN- 70[977]- 75[109](I).
Zonage : LENTILLY : N - Libre

AS 69 22 0088 01 : superficie totale : 26 a 68 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : VOURLLES (26 a 68 ca) AX- 37 BA- 26.
Zonage : VOURLLES : A - Libre

AA 69 22 0095 01 : superficie totale : 8 ha 20 a 19 ca dont 13 a 05 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : FLEURIE (2 ha 97 a 95 ca) AE- 19- 20- 21- 23- 25- 27- 33. LANCIE (5 ha 22 a 24 ca) B- 8- 30 B- 33- 39(J)- 39(K) B- 170 B- 266 B- 310- 312 B- 313 B- 314- 315- 317.
Zonage : FLEURIE : A et N LANCIE : A et N - Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente

AA 69 22 0100 01 : superficie totale : 6 ha 20 a 52 ca dont 62 a 00 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Maison de maître ou château avec bâtiments d'exploitation. Parcelle : CHENAS (97 a 60 ca) B- 172- 173- 195. JULIENAS (5 ha 22 a 92 ca) B- 24 B- 72- 74- 75 B- 122 B- 131- 132- 133 B- 135 B- 136 B- 140(J)- 140(K)- 149 B- 367- 368(A)- 368(B)- 911[366]- 1492[369] C- 240- 244.
Zonage : CHENAS : A et N JULIENAS : A - Libre

AS 69 22 0090 01 : superficie totale : 15 ha 97 a 98 ca dont 6 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : LES CHERES (15 ha 97 a 98 ca) A- 419- 420- 421 A- 457- 458 A- 539- 575- 576- 579- 580- 581- 582- 583- 586- 587 A- 656[419] A- 1061[1058] B- 459- 460- 463- 483- 484- 999[485] ZC- 53 ZE- 45 ZE- 254(J)[P1].
Zonage : LES CHERES : A - Libre

AA 69 22 0105 01 : superficie totale : 10 ha 06 a 61 ca dont 59 a 04 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : ARNAS (3 ha 40 a 90 ca) A- 90- 91- 92- 94. SAINT-JULIEN (6 ha 98 a 71 ca) C- 50[P1]- 51[P1]- 481[45]- 555[494]- 566[562]- 567[562][P1]- 568[562][P1]- 569[562](J)- 569[562](K).
Zonage : ARNAS : A SAINT-JULIEN : A - Libre

AA 69 22 0102 01 : superficie totale : 5 ha 15 a 91 ca dont 74 a 41 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : SAINT-BONNET-DE-MURE (4 ha 41 a 50 ca) ZK- 62[49](J)- 62[49](K). SAINT-PRIEST (74 a 41 ca) ZB- 52[13] ZB- 73[22].
Zonage : SAINT-BONNET-DE-MURE : A SAINT-PRIEST : N - Loué par bail rural sur une partie de la surface

AA 69 22 0099 01 : superficie totale : 87 a 25 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcelle : LUZINAY (34 a 54 ca) B- 147[P1]. CHAPONNAY (52 a 71 ca) D- 406- 408[P1]- 409[P1]- 581[407]- 582[407].
Zonage : LUZINAY : A CHAPONNAY : A - Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente

AA 69 22 0096 01 : superficie totale : 5 ha 52 a 30 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : CHENAS (5 ha 52 a 30 ca) A- 459- 460- 462- 479- 539[460] C- 378 C- 730[420]- 731[420] C- 745[377](A)- 745[377](Z) C- 760[379].
Zonage : CHENAS : A - Autre occupation ou occupé sans bail rural sur une partie de la surface

AA 69 22 0097 01 : superficie totale : 83 a 92 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : JULLIE (83 a 92 ca) C- 461.
Zonage : JULLIE : A - Libre

AA 69 22 0098 01 : superficie totale : 70 a 95 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : FLEURIE (70 a 95 ca) AM- 73.
Zonage : FLEURIE : A - Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente

AA 69 22 0093 01 : superficie totale : 28 a 10 ca dont 4 a 87 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : JULIENAS (28 a 10 ca) C- 136(A)- 136(B) C- 432.
Zonage : JULIENAS : A - Libre

AS 69 22 0109 01 : superficie totale : 10 ha 98 a 52 ca dont 2 ha 67 a 00 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : CHENAS (2 ha 67 a 00 ca) B- 182- 185. FLEURIE (1 ha 40 a 99 ca) AH- 40- 42 AH- 116- 121 AK- 272[6] AL- 201. JULIENAS (6 ha 90 a 53 ca) A- 635- 723- 725- 727- 728 A- 745- 752 A- 950[731]- 951[730]- 960[662]- 999[691] B- 167- 172- 173(Z)- 173(AJ)- 173(AK) B- 174(A)- 174 (Z) B- 177 B- 181 B- 559- 560 B- 811[68] C- 87.
Zonage : CHENAS : N FLEURIE : ZAP JULIENAS : A - N et ZAP - Loué par bail rural sur une partie de la surface

AA 69 22 0103 01 : superficie totale : 6 ha 46 a 95 ca dont 12 a 10 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcelle : FLEURIE (6 ha 46 a 95 ca) AN- 60(J)- 60(K)- 61- 66- 67(J)- 67(K)- 183(J)- 183(K)- 243[192](J)- 243[192](K)- 293[176](L) AO- 6 (J)- 6(K)- 7(J)- 7(K).
Zonage : FLEURIE : A - Libre

AS 69 22 0107 01 : superficie totale : 75 a 87 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES (75 a 87 ca) E- 174- 175.
Zonage : SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES : A - Libre

AS 69 22 0106 01 : superficie totale : 1 ha 22 a 24 ca dont 18 a 50 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelle : SAINT-FORGEUX (1 ha 22 a 24 ca) AT- 130- 131 AV- 129- 130- 131- 133- 134- 135.
Zonage : SAINT-FORGEUX : N - Libre

AS 69 22 0104 01 : superficie totale : 8 ha 66 a 07 ca dont 12 a 72 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Maison de maître ou château avec bâtiments d'exploitation. Parcelle : VAL D'OINGT (5 ha 50 a 03 ca) C- 443- 444(J)- 444(K)- 449- 451- 676[443]- 677[443] C- 794 [468] C- 851[446](J)- 851[446](K)- 852[444](J)- 852[444](K)- 853[447] C- 854[473]- 885[468](J)- 885[468](K) C- 1036. LEGNY (3 ha 16 a 04 ca) A- 157(A)- 157(B)- 158- 163 A- 286- 287(A)- 287(B)- 290 A- 540 A- 805[289]- 806[289](J)- 806[289](K) A- 855[854]- 857[854](J)- 857[854] (K)- 858.
Zonage : VAL D'OINGT : RNU LEGNY : A - Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 10/11/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction69@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18, avenue des Monts d'Or - 69890 LA TOUR-DE-SALVAGNY - Tél : 04.78.19.62.30 Mail : direction69@safer-aura.fr.

C.I.F.E

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 36, montée Victor
HUGO 69300 CALUIRE ET CUIRE
531 690 576 RCS LYON

Aux termes du PV du 29 septembre 2022, l'AGE a décidé :

- de transformer la société en Société par actions simplifiée, à compter du 29 septembre 2022
- de nommer en qualité de : président : Pierre BAIZEAU demeurant 36, montée Victor HUGO - 69300 CALUIRE ET CUIRE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ;
Les actions se transmettent librement entre associés, ascendants et descendants et entre conjoint.

Pour avis.